

TOURNOI INDIVIDUEL HANDICAP VETERANS DU 14 au 16 JUILLET 2017

REGLEMENT :

Cette compétition est ouverte aux 56 premier joueur vétéran inscrits. Le tournoi se disputera en individuel avec handicap.

HANDICAP :

Le handicap (80% de la différence de 220) est limité à 70 par joueur. Il est toujours arrondi au nombre entier inférieur.

ELIMINATOIRES :

Chaque joueur effectuera 8 lignes en 2 séries de 4 lignes avec un décalage de 3 pistes vers la droite.

En cas d'égalité au classement général, c'est la meilleure dernière ligne handicap qui l'emportera.

FINALE :

Les 16 premiers joueurs disputeront 6 parties en 2 séries de 3 lignes avec décalage d'une paire de piste vers la droite.

50% des scores des éliminatoires seront conservées.

HORAIRES

VENDREDI	10 H 00	
SAMEDI	9 H 00	
SAMEDI	12 H 30	
DIMANCHE	9 H 00	
FINALE	13 H 20	Remise des Prix 15 H 30

ENGAGEMENT :

Les droits d'engagement sont fixés à 50,00 € par joueur.

Le chèque d'engagement doit être envoyé au plus tard le 07 juillet 2017 à l'ordre de l'ADEB Draguignan, avec les informations suivantes :

- Nom et prénom
- Numéro de licence.
- Numéro de téléphone
- Horaire choisi.

BILAN FINANCIER POUR 56 Joueurs

RECETTES

Engagements	2800,00 €
Participation Bowling	70,00 €

Total 2 870,00 €

DEPENSES

Lignes(544 à 3,20€)	1 740,80 €
Organisation	99,92 €
Inscription calendrier	100,00 €
Homologation	65,28 €
Arbitrage	84,00 €
Indemnités	880,00 €
Total	2 870,00 €

INDEMNITES DE DEPLACEMENT

1 ^{er} :	130 €	5 ^{ème} :	60 €	9 ^{ème} à 12 ^{ème} :	40 €
2 ^{ème} :	100 €	6 ^{ème} :	60 €	13 ^{ème} à 16 ^{ème} :	30 €
3 ^{ème} :	80 €	7 ^{ème} :	50 €		
4 ^{ème} :	70 €	8 ^{ème} :	50 €		